



RISQUE ROUTIER en entreprise

Initiation

PREVENTION DES RISQUES

Les participants seront informés et sensibilisés sur les différentes contraintes et les limites liées à l'usage d'un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle. Ils auront l'occasion de comprendre les conséquences humaines, sociales et professionnelles d'un accident de la circulation ainsi que son impact sur l'image de marque de la structure pour laquelle il est missionné.

Durée : de 3 heures.
(1 demi-journée)

Nombre de candidats : 2 à 12 personnes
Au-delà, une formation supplémentaire est nécessaire.

Pré requis : Parler Français et être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

Programme de la formation et compétences intermédiaires

- 🌐 Les enjeux de la prévention du risque routier en entreprise
- 🌐 La responsabilité civile et pénale du conducteur
- 🌐 Les grands chiffres de la sécurité routière au niveau national et les statistiques de l'entreprise
- 🌐 Les contraintes physiologiques et psychologiques du conducteur (perception, réaction, stress...)
- 🌐 Connaissances de base en prévention (mécanisme, arbre des causes, facteur déclencheur ...)
- 🌐 Les éléments qui modifient le temps de réaction (alcool, drogues, médicaments, téléphone portable, fatigue...)
- 🌐 Le comportement à adopter en cas d'accident et savoir remplir un constat amiable
- 🌐 Les risques liés aux manœuvres (gabarit, angles morts...)
- 🌐 Repérer les zones de dangers et analyser le comportement des conducteurs
- 🌐 L'influence de la vitesse sur l'adhérence du véhicule, les distances d'arrêt de freinage et les charges transportées
- 🌐 Les risques liés au non port de la ceinture de sécurité
- 🌐 Les limites de l'assistance électronique à la conduite.



Animateur : 1 formateur expérimenté et certifié en prévention des risques, à jour de ses formations continues.

Pédagogie active et participative

Evaluation : Formative (tout au long de la formation).

Recyclage : Conseillé tous les 5 ans.

Public visé, législation et préconisations

- 🌐 Salarié, cadre, dirigeant, stagiaire, apprenti de la structure.
- 🌐 Tout spécifiquement les commerciaux et usagers réguliers des véhicules de la société (deux roues, véhicules légers, poids lourds).
- 🌐 Préconisé pour limiter le nombre d'accidents de trajet dans l'entreprise.

Adaptation à l'entreprise

🌐 Une phase d'observation des participants en situation de conduite avec les véhicules de l'entreprise peut-être nécessaire, la formation sera alors prolongée de 2 heures.

Formalités administratives

- ~ Attestation de formation et de présence remis à chaque participant.
- ~ Feuilles de présence et d'émargement, évaluation de la formation par les participants transmis à vos services.

